

[Texte]

The 1987-88 fiscal year also saw the creation of the Surveys, Mapping and Remote Sensing Sector. This reorganization was made in order to facilitate the fullest integration of modern data processing technology into survey and mapping operations.

A concomitant and particularly significant development in the summer of 1987 was the resolution, on terms apparently satisfactory to all concerned, of the proposed transfer of Surveys and Mapping Branch to Sherbrooke. The decisions taken by Cabinet served both to end 10 years of uncertainty for the employees of the Surveys and Mapping Branch and to resolve the question of the branch's future mandate.

Under the mandate approved last summer, an increased portion of the sector's work could be contracted out. A study has been initiated to this end and discussions are under way with the Treasury Board. Should the department be successful in increasing the amount of money available for contracting out, the number of employees could be reduced by up to 25% of present strength over a period of seven years.

The Canada Centre for Mineral and Energy Technology, known as CANMET, is now operating as a technology centre under the terms and conditions of a recently approved policy of government. A concomitant of this designation is fuller participation by CANMET's clients in the planning, funding and execution of technology developments carried out in-house and externally. A first business plan has been published and the development of strong project accounting and control systems is well advanced. Other steps taken include the establishment of a client-led advisory council reporting directly to the Minister, a commitment to annual preparation of a comprehensive business plan and substantially increased cost recovery.

A major problem faced by the Minerals and Earth Sciences Program has been the erosion of resources to upgrade and maintain aging scientific facilities and equipment. It is estimated, for example, that funds available for capital, operations, and maintenance will decline in constant 1984 dollars by \$42 million or 25% between 1984-85 and 1989-90. Requirements on this scale cannot be met by internal reallocation and discussions with central agencies will therefore be required. Nevertheless, the program will have a priority claim on resources that are to be freed up pursuant to the Management Review project, for the purpose of meeting at least some of the most pressing needs.

Human resource management has been given a high priority by the department during this period, with particular efforts being made to ease the impact on individuals of the various organizational changes and staff reductions. Out of 343 indeterminate employees whose

[Traduction]

L'année financière 1987-1988 a également été témoin de la création du Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection. Cette réorganisation a pour but de faciliter la pleine intégration des techniques modernes de traitement des données aux activités de levés et de cartographie.

Parallèlement, un fait particulièrement important survient à l'été 1987: la question de transférer la Direction des levés et de la cartographie à Sherbrooke a été résolue, selon des modalités qui semblent apparemment convenir à toutes les parties intéressées. Par cette décision, le Cabinet met fin à l'incertitude que connaissent depuis 10 ans, les employés de la Direction des levés et de la cartographie et règle la question du futur mandat de la Direction.

En vertu de ce mandat approuvé l'été dernier, une part de plus en plus grande des travaux du secteur pourrait être réalisée à contrat. À cet égard, une étude a été entreprise et des pourparlers sont en cours avec le Conseil du Trésor. Si le ministère parvient à faire augmenter les fonds consacrés à la réalisation de travaux à contrat, l'effectif actuel pourrait être réduit d'environ 25 p. 100 sur une période de sept ans.

En vertu d'une politique gouvernementale récemment approuvée, le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie, CANMET, tient désormais lieu de «centre de technologie». Cette désignation confère aux clients de CANMET une participation accrue à la planification, au financement et à l'exécution des innovations technologiques mises au point à l'interne et à l'externe. Un premier «plan de travail» a été publié et l'élaboration de systèmes rigoureux de comptabilité et de contrôle des projets est très avancée. D'autres démarches ont été entreprises, notamment la création d'un comité consultatif dirigé par le client et relevant directement du ministre, un engagement visant à préparer annuellement un plan de travail détaillé et une plus grande récupération des coûts.

Un des principaux problèmes qui s'est posé au Programme des minéraux et des sciences de la terre a été de trouver les ressources nécessaires pour améliorer et entretenir le matériel et les installations scientifiques. On estime, par exemple, que les fonds affectés pour les dépenses en capital, et en fonctionnement et entretien diminueront de 42 millions de dollars (en dollars constants de 1984) ou 25 p. 100, entre 1984-1985 et 1989-1990. Les exigences à ce niveau ne pouvant être comblées au moyen de réaffectations au sein du programme, des discussions avec les organismes centraux seront donc nécessaires. Néanmoins, le programme pourra puiser en priorité sur les ressources libérées à la suite de l'examen de la gestion, afin de pouvoir au moins répondre aux besoins les plus pressants.

Au cours de cette période, le ministère a accordé beaucoup d'importance à la gestion des ressources humaines, et a tenté, plus particulièrement, de diminuer l'effet qu'ont sur les employés les divers changements organisationnels et les réductions des effectifs. Ainsi, sur